



# Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : [syndicat.supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat.supap-fsu@paris.fr)

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## Recrutement des équipes d'animation par les REV : **le volontariat reste la règle !**

Alors que la direction veut mettre en œuvre un « Arsenal de l'animation » censé donner un nouvel élan à notre secteur, nous voici revenus 10 ans en arrière sur la question du recrutement des personnels d'animation !

**Depuis 2013 nous avons alerté sur la charge de travail des REV qui n'a cessé de s'accroître par la suite.**

Sur la question des **remplacements ponctuels** d'animateurs-trices absent.es, nous avons obtenu la mise en œuvre de **cellules de remplacement** pour que cesse le travail matinal bénévole quotidien des REV avant 11h pour trouver des remplaçant.es de dernière minute.

Malheureusement par manque d'attractivité la majorité des demandes de remplacements ne sont pas honorées par défaut de candidat.es...ce qui n'est pas vraiment surprenant compte tenu des conditions de rémunération au minimum légal qu'offrent la Ville ! Résultat, beaucoup de REV continuent d'assurer des remplacements par eux-elles mêmes !

Nous faisons, hélas, déjà ce constat en 2018, voir [ICI](#), et 2020, voir [ICI](#). Mais c'est un autre sujet !

**Concernant les nombreux postes vacants sur le long terme**, principalement sur l'interclasse, nous avons alerté la DASCO lors de la réunion agenda social du vendredi 17 février, suite à plusieurs signalements récents de REV sommés par leur hiérarchie de recruter les personnels manquants !

Cela ne va pas ! **Conformément à la fiche métier, le REV « peut participer au recrutement des animateurs » mais ce n'est en aucun cas obligatoire !** Par ailleurs le recrutement de personnels à la Ville de Paris doit être assuré, au moins conjointement, par les services ressources humaines des directions.

**Nous invitons les REV à nous saisir si de telles pressions persistaient à l'avenir.**

**Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !**

Paris, le 21 février 2023

**SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou [supapfsudasco@gmail.com](mailto:supapfsudasco@gmail.com)**



Blog SUPAP-FSU



Guide DASCO 2022-2025



Base de données DASCO



Articles SUPAP-FSU DASCO



Facebook SUPAP-FSU Animation



Twitter SUPAP-FSU Animation